

# L'IFCE : L'ETABLISSEMENT AU SERVICE DE LA FILIERE EQUINE

[www.ifce.fr](http://www.ifce.fr)

*ifce* | (H) | C  
institut français  
du **cheval**  
et de l'**équitation**

## UNE EXPERTISE AU SERVICE DES ACTEURS DE LA FILIÈRE ÉQUINE

L'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) est l'opérateur public qui accompagne la professionnalisation de la filière équine. Il est né de la fusion, en 2010, de deux entités : les Haras nationaux et le Cadre noir de Saumur.

L'IFCE est un institut d'appui, d'expertise et de recherche appliquée, à vocation technique. Ses domaines sont la production, la valorisation des savoirs relatifs aux équidés et leurs différents usages dans toutes ses dimensions : génétiques, agricoles, environnementales, économiques, sociales, sportives, de loisirs et bien-être animal.

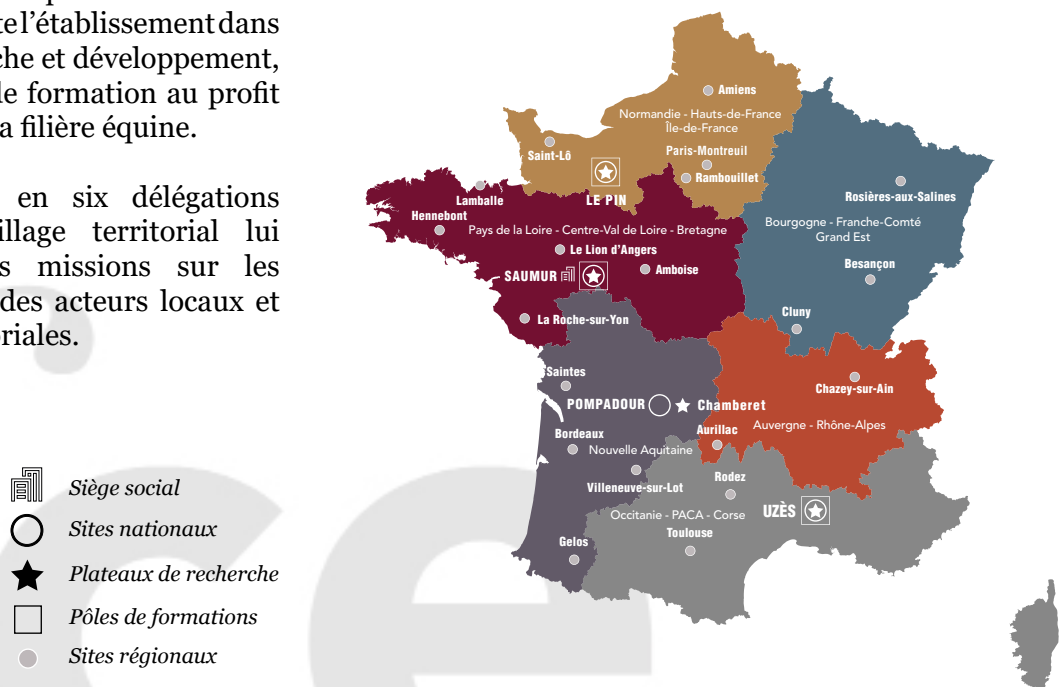
Ses principales activités sont :

- la recherche, l'innovation, le développement et le transfert des savoirs ;
- la formation pour développer les compétences professionnelles ;
- la valorisation du patrimoine équestre français ;
- l'expertise réglementaire et l'appui à la filière équine ;
- la traçabilité sanitaire et zootechnique des équidés ;
- la contribution aux politiques de soutien des sports équestres.

Par arrêté ministériel du 08 février 2018, relatif à la qualification d'instituts techniques agricoles, l'IFCE a reçu sa qualification. Cette reconnaissance conforte l'établissement dans ses activités de recherche et développement, d'appui technique et de formation au profit de tous les acteurs de la filière équine.

L'IFCE est organisé en six délégations territoriales. Ce maillage territorial lui permet d'assurer ses missions sur les territoires au contact des acteurs locaux et des collectivités territoriales.

### IMPLANTATION DE L'IFCE EN FRANCE EN 2019



## Sommaire

### RECHERCHER, INNOVER, DÉVELOPPER, TRANSFÉRER LES SAVOIRS

Recherche appliquée et expertise.....	4
Transfert des savoirs .....	4

### FORMER POUR DEVELOPPER LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Formations des professionnels .....	5
-------------------------------------	---

### VALORISER LE PATRIMOINE EQUESTRE

Les Haras nationaux .....	6
Le Cadre noir de Saumur .....	6

### ACCOMPAGNER LA FILIERE EQUINE

Répondre aux besoins des acteurs de la filière équine .....	7
---	---

### ASSURER LA TRACABILITE DES EQUIDES

SIRE .....	8
Identification et contrôle sanitaire .....	8

### CONTRIBUER AUX POLITIQUES DE SOUTIEN DES SPORTS EQUESTRES

Soutenir le sport de haut niveau .....	9
--	---

### L'IFCE, INSTITUT TECHNIQUE AGRICOLE .....

### CONTACTS .....

12



## Recherche appliquée et expertise

Le conseil scientifique de la filière équine, piloté par l'IFCE, réunit des représentants professionnels et des scientifiques. Il définit les besoins de recherche et de développement et finance les propositions de recherche pour le compte du Fonds Eperon, du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation et de l'IFCE.

Les chercheurs de l'IFCE sont insérés dans des équipes de recherche reconnues au niveau international, l'INRA notamment. Parallèlement, la recherche appliquée propre à l'établissement se développe sur les quatre plateaux techniques de Chamberet et Le Pin pour l'élevage et de Saumur et Uzès pour l'équitation et les autres usages des équidés.

Les domaines de compétences de l'IFCE couvrent l'ensemble des champs suivant :

- l'élevage et l'entretien des équidés (gestion des reproducteurs, agroécologie, bien-être, etc.) ;
- l'équitation (pédagogie, performances) et les autres usages des chevaux (attelage, traction, médiation, etc.) ;
- les acteurs de la filière (économie, sociologie).

## Transfert des savoirs

Les connaissances obtenues sont valorisées sous forme de publications scientifiques et vulgarisées auprès des utilisateurs grâce à l'action des ingénieurs de développement.

L'observatoire économique et social du cheval valorise les travaux de recherche et exploite l'ensemble des bases de données de la filière pour fournir des outils de décision aux organismes ou aux entreprises.

Les résultats transformés en outils appropriables par les utilisateurs sont présentés lors de journées d'informations. Ils sont disponibles sous forme d'ouvrages et guides pratiques ou sur Internet. Ainsi, équipédia offre plus de 750 fiches sur huit thématiques différentes, proposant des informations techniques issues des travaux des ingénieurs de développement de l'établissement. Celles-ci proposent un lien vers les différents outils disponibles pour la filière équine : fiches techniques, webconférences, outils de simulation, colloques, librairie, etc.

La diffusion est également assurée par la formation à destination des professionnels de la filière.

## Formations des professionnels

L'IFCE offre un panel de formations certifiantes et diplômantes de référence sur trois de ses sites nationaux : Saumur, Le Pin et Uzès, et une annexe à Rosières-aux-Salines. Ce panel couvre un grand nombre de pratiques de l'équitation et de l'attelage, de la reproduction et de l'élevage, et de la sellerie. Cette offre répond aux besoins de la filière équine, exprimés notamment par le conseil emploi - formation.

L'établissement propose des formations professionnelles continues et des formations en apprentissage. Au total, on dénombre 1970 stagiaires en 2018 toutes formations confondues, soit 185 500 heures stagiaires.

A Saumur, l'IFCE développe des formations équestres diplômantes ou qualifiantes, ainsi que des stages de perfectionnement adressés aux professionnels de l'enseignement de l'équitation. Les cours sont dispensés par formateurs - instructeurs et des écuyers du Cadre noir. En partenariat avec l'ESTHUA - Université d'Angers, l'IFCE propose un double cursus unique en France pour devenir cadre supérieur de la filière équine.

Le site IFCE du Haras national du Pin dispense des formations ainsi que des stages dans les domaines de l'élevage, la valorisation des jeunes chevaux, la reproduction, la sellerie, l'attelage et l'équitation.

Le site d'Uzès dispense des formations spécialisées dans l'attelage et la sellerie.

Les équipes pédagogiques de ces deux sites sont composées de formateurs diplômés, dont les compétences sont issues de l'expertise et du savoir-faire Haras nationaux.

Des actions de veille, des nouvelles démarches et des recherches sont entreprises afin d'être à la pointe des connaissances dans tous les domaines inhérents à la pédagogie, la didactique, le sport et l'élevage. Il s'agit d'investir dans les différents champs scientifiques et de sciences humaines afin d'ériger l'établissement en interlocuteur privilégié de référence dans le domaine de l'équitation et du cheval. Ce lien indispensable entre scientifiques et professionnels de terrain permet d'apporter de nouvelles connaissances (recherche, observatoires, expertise) transmises grâce à des actions de formation.



Héritier d'un patrimoine équestre unique, l'IFCE cultive et transmet, pour les générations futures, des savoirs et des savoir-faire d'exception. Faire vivre les savoir-faire relatifs aux métiers traditionnels des Haras nationaux et du Cadre noir, sellerie, équitation et attelage, permet de mobiliser via la formation et la diffusion des connaissances, des compétences au profit de la filière. Ces missions contribuent au rayonnement de la culture française dans le monde.

## Les Haras nationaux

La marque Haras nationaux s'identifie à travers une histoire écrite sous l'autorité et avec le financement de l'État depuis sa création en 1665. Son patrimoine est à la fois matériel, avec des lieux bâtis ou transformés, et immatériel, composé des savoirs et des savoir-faire pour l'exercice de missions de reproduction, d'étalonnage, d'élevage et d'éducation du cheval et autour du cheval.

Outre ses sites historiques, son patrimoine matériel et immatériel est également composé des savoir-faire relatifs à la conduite d'attelages traditionnels portée par les Haras nationaux, la sellerie-bourrellerie et les véhicules hippomobiles.

Si aujourd'hui l'établissement s'est désengagé ou a cédé une grande partie des sites historiques des Haras nationaux, la majorité des nouveaux propriétaires s'engage dans une valorisation patrimoniale et touristique de leur site, souvent en lien avec le cheval. Cette valorisation tient compte de la présence des véhicules hippomobiles et de la sellerie.

## Le Cadre noir de Saumur

Inscrite par l'UNESCO sur la liste du « patrimoine culturel immatériel de l'humanité », l'Équitation de tradition française est illustrée par le Cadre noir, en France et dans le monde. La transmission de savoirs d'exception et d'une partie de l'identité équestre française s'effectue notamment grâce aux présentations et galas du Cadre noir.

Héritant d'un patrimoine prestigieux, le Cadre noir exerce ses missions au sein du site de Saumur de l'IFCE. Il propose au public de découvrir ses moyens et son action au service de la formation, de l'équitation sportive mais aussi son patrimoine culturel équestre. La recherche et la documentation permettent d'améliorer et de diversifier l'enseignement dans les domaines techniques et pédagogiques. De nombreux colloques et journées de recherches sont organisés chaque année.

Au travers de ses galas et présentations publiques, le Cadre noir concourt également au rayonnement de l'équitation de tradition française. Il exprime ses conceptions équestres par l'enseignement qu'il dispense, mais aussi par ses résultats en compétition et les présentations données au public en France et à l'étranger.





## **Répondre aux besoins des acteurs de la filière équine**

L'accompagnement à la filière est une composante majeure de l'IFCE et se concentre sur l'expression des besoins de la filière, en étroite collaboration avec les acteurs. Pour cela, l'institut anime, au niveau national, quatre comités de concertation transversaux avec les professionnels : comité de filière, conseil scientifique, conseil emploi-formation et comité SIRE. L'IFCE participe en tant qu'expert aux réunions du comité de gouvernance de la filière cheval, interlocuteur représentatif en France, et contribue aux réflexions à la demande. Le comité de filière se saisit des sujets techniques en fonction des orientations données par la gouvernance ou l'Etat.

Les experts de l'IFCE, au niveau national et en territoire sont mobilisés pour répondre aux questions soulevées par la filière.

Enfin l'établissement public assure une expertise et une veille sur la réglementation européenne, mène des actions d'appui à l'export ou autres actions à l'international, et gère le service équi-ressources (observatoire, service emploi et orientation formations métiers) en lien avec ses partenaires.

Créé en 2007, d'un partenariat entre l'IFCE, le Pôle emploi, le Pôle Hippolya, le conseil des chevaux de Normandie et le conseil régional de Normandie, équi-ressources est le référent national gratuit en matière d'emploi et de formation dans la filière équine, tout secteur et tout métier. Véritable « pôle emploi du cheval », aujourd'hui porté par l'IFCE et le conseil régional de Normandie, il a quatre missions : rapprocher l'offre et la demande grâce à sa bourse à l'emploi, orienter et conseiller futurs professionnels et grâce à son observatoire, analyser l'adéquation emploi-formation et proposer des pistes de réflexion et d'amélioration aux acteurs concernés.



## Gérer la base de données SIRE et les services associés

Le système d'information relatif aux équidés (SIRE) est le fichier central sanitaire et zootechnique des équidés présents sur le territoire français. Véritable outil de gestion des risques sanitaires, le SIRE délivre les documents d'identification des équidés sans race et apporte son appui à l'État sur les aspects réglementaires liés au cheval.

Garant de l'état civil des équidés, il assure, par délégation des organismes de sélection, la tenue des livres généalogiques et l'émission des documents d'identification pour 55 races gérées et 19 races sous convention. Le SIRE est un nœud d'interaction au sein de la filière équine : socle d'échange d'informations auprès de nombreuses bases de données, il est également collecteur financier pour le compte de ses partenaires.

La collaboration avec le comité SIRE, composé d'organismes de la filière, permet à cet outil mutualisé et autofinancé de continuer à évoluer tout en ayant un avis partagé des différents acteurs et en prenant en compte les besoins spécifiques de chacun.

## Faire respecter la réglementation sur l'identification et le contrôle

L'IFCE joue un rôle important sur le terrain concernant la traçabilité sanitaire de la filière équine. Grâce à ses équipes d'identificateurs et à ses actions de contrôle, l'IFCE sécurise les informations enregistrées dans la base centrale essentielles en cas de crise sanitaire.

L'IFCE continue d'être un acteur de l'identification de terrain, dans un positionnement de suppléance par rapport aux vétérinaires, avec un objectif de maintien de qualité et d'expertise.

La connaissance de tous les équidés présents sur le territoire et des personnes en lien avec eux est indispensable pour permettre en cas d'épidémie des actions sanitaires efficaces. Dans ce contexte, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation a renforcé en 2015 la prévention sanitaire des équidés en confiant à l'IFCE une mission de police de l'identification des équidés. Un corps de contrôleurs assermentés est habilité à rechercher et constater les infractions relatives à l'identification des équidés et aux obligations sanitaires du détenteur d'équidés.



## **Soutenir le sport de haut niveau**

La mission relative au sport de haut niveau conduite par l'IFCE s'exerce dans un cadre partenarial avec la Fédération française d'équitation (FFE).

En lien étroit avec la FFE et les équipes d'encadrement, l'IFCE accueille ou soutien les pôles sur son site :

- les pôles France jeunes et seniors de concours complet d'équitation,
- le pôle France voltige,
- le centre d'expertise de para-dressage.

Ils constituent des lieux prioritaires d'application des politiques liées au sport de haut niveau développées par l'IFCE. L'accompagnement du sportif dans la logique du « double projet » est un objectif majeur du dispositif : concilier sport de haut niveau et projet professionnel.

Dans ce contexte, le site de Saumur accueille le projet de soutien à la discipline du para-dressage avec la mise à disposition d'infrastructures, de chevaux et de moyens humains, notamment l'expertise d'écuyers du Cadre noir de Saumur.

Établissement référent pour l'équitation dans le réseau « grand INSEP », l'IFCE promeut les innovations techniques et comportementales. L'IFCE apporte sa contribution aux performances des cavaliers français en développant ses capacités d'intervention, notamment en faisant bénéficier le monde équestre des bonnes pratiques et procédures d'entraînement ou de préparations développées dans les autres sports et transférables à l'équitation.



La qualification d'institut technique agricole (ITA) a été accordée à l'IFCE par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation par arrêté du 8 février 2018.

Cette reconnaissance conforte l'établissement dans ses activités de recherche et développement, d'appui technique et de formation au profit de tous les acteurs de la filière équine de l'élevage à toute forme d'utilisation.

## Un institut technique agricole spécifique

L'IFCE est un institut technique spécifique par son dimensionnement, ses missions et son historique ; il rassemble des points forts pour accompagner la filière équine :

- son **dimensionnement** : premier institut en termes de ressources humaines et de budget devant Arvalis –institut du végétal -, il possède un important réseau de formation (nombre de formateurs, nombre de formations),
- ses **missions en parallèle** : au-delà des missions d'institut technique, l'IFCE assure également des missions régaliennes de sécurité et de contrôle sanitaire ainsi que des missions de développement du sport de haut niveau et de valorisation du patrimoine, en particulier l'équitation de tradition française,
- son **historique** et ses savoir-faire relatifs au patrimoine et à une culture équestre emblématique : le Cadre noir de Saumur et les Haras nationaux.

## Les bénéfices de la reconnaissance

La reconnaissance d'institut technique agricole apporte à l'établissement et à la filière équine une ouverture vers d'autres filières agricoles et réseaux de professionnels. Elle permet à l'IFCE d'être visible dans des réseaux reconnus et de s'engager dans la transformation de la filière équine. L'IFCE a également adhéré au réseau des instituts techniques agricoles animé par l'ACTA (**Association de coordination technique agricole**).





Cette adhésion apporte une ouverture à la filière équine et permet, entre autres, de :

- fédérer les moyens et les compétences avec d'autres instituts,
- s'insérer dans des programmes inter-espèces et s'ouvrir à d'autres activités et réflexions des filières agricoles,
- s'insérer dans des projets européens de recherche comme la thématique sur « la génétique dans l'ensemble des filières animales »,
- s'adresser au service des API-AGRO, plate-forme informatique commune à tous les instituts qui permet de mieux gérer les données et mieux diffuser les données informatiques,
- participer à des groupes d'animation scientifique de l'ACTA,
- créer des UMT (unités mixtes technologiques) en collaboration avec des organismes de recherche.

## Une aide à la décision

Certaines missions de l'IFCE sont renforcées dans le cadre de l'institut technique agricole. La recherche appliquée propre à l'établissement est encore plus développée, en particulier sur les quatre plateaux techniques, tout comme **les activités de développement et de diffusion de connaissance**. L'IFCE poursuit son développement des réseaux de diffusion, des actions de formation, de veille, de prospective et d'anticipation.

Tout ceci doit se faire dans la perspective de répondre aux demandes de la filière. Ainsi, tout acteur de la filière peut s'adresser à l'IFCE via ses représentants que sont les associations d'éleveurs, les socio-professionnels, etc. Les entreprises, organismes de recherche peuvent accéder aux moyens de l'IFCE tels que les plateaux techniques (site, infrastructure, chevaux, experts, matériel sous forme de prestation, collaboration) pour développer leurs produits ou protocoles de recherche. **L'établissement s'engage à accompagner la filière** en proposant un ensemble d'outils, de méthodes et de techniques nécessaires pour la transformation de la filière équine.



## CONTACTEZ-NOUS

Institut français du cheval et de l'équitation  
Avenue de l'ENE - 49400 SAUMUR Cedex  
[www.ifce.fr](http://www.ifce.fr)

### Contact presse

Anne-Sophie Azzos - 07 63 04 48 08  
[annesophie.azzos@ifce.fr](mailto:annesophie.azzos@ifce.fr)

*Date de publication : janvier 2020*

*Directeur de publication : Jean-Roch Gaillet, Directeur général*



**ifce** |  |   
institut français  
du **cheval**  
et de l'**équitation**

*Crédits photos : IFCE, A. Laurieux, M. Dhollande,  
O. Leloup, A. Bassaler, E. Knoll*

Agir pour la filière équine d'aujourd'hui et de demain